

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

FO DENONCE LES ATTAQUES CONTRE LES ACCORDS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

Depuis plusieurs mois, sous la pression conjuguée du gouvernement, de la cour des comptes et des chambres régionales des comptes, les attaques contre les accords sur le temps de travail dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics se multiplient.

Ces attaques visent à accompagner la politique d'austérité du gouvernement et faire des économies sur le dos des agents.

Pour Force Ouvrière ce n'est pas acceptable !!

Les premiers touchés ont été les agents des départements, puis, dans le cadre de la réforme territoriale, les exécutifs locaux ont profité des regroupements d'EPCI (Communautés de communes...), des régions et des créations de communes nouvelles et de métropoles pour revenir sur les accords en vigueur.

Maintenant, le mouvement s'accélère, les exécutifs s'attaquent aux accords signés dans certaines villes. Dernier exemple en date, celui de la ville de Marseille.

La fédération Force Ouvrière des personnels des services publics et de santé rappelle que l'immense majorité des accords signés sont légaux, et que la loi permet de déroger aux 1607 heures. Elle demande aux élus de ne pas céder aux pressions des Chambres Régionales des Comptes ou des préfectures et de respecter les accords signés. La Fédération apporte tout son soutien à l'ensemble de ses syndicats qui négocient et se mobilisent pour garantir aux fonctionnaires et agents non titulaire des conditions de travail décentes.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 09 février 2018